

Fiche de travail UELC « Coopération entre médecins et pharmaciens en ambulatoire niveau 2 »

Nombre d'ECTS de l'UE : 6

UE : obligatoire librement choisieAnnée (s) : 2^{ème} 3^{ème} 4^{ème} 5^{ème} 6^{ème}Filière(s) pour UE de pré-orientation 4^{ème} année, UE de 5^{ème} ou 6^{ème} année : OfficineSemestre(s) : Automne : Printemps

Code Apogée :

Responsable(s) UE : Olivier CATALA Professeur associé Pharmacie

Type d'enseignement	Nb heures
Cours Magistraux (CM)	10h
Enseignements Dirigés (ED)	20h
Travaux Pratiques (TP)	
Total du volume horaire	30h

Programme – Contenu de l'UE :

- Prescription, analyse critique, niveaux de preuve
- Prévention, dépistage, formation, information
- Communication interprofessionnelle
- Relation professionnels de santé et industrie

MCC : contrôle continu intégral (oral et/ou QCM et/ou écrit). Chaque séance donnera lieu à un travail sous la forme d'un oral et/ou d'un écrit. Chaque étudiant aura **3 contrôles continus avec le même coefficient (soit 1/3)**.

Prérequis :

Pour les étudiants en pharmacie être inscrit(e) en filière officine en 5^{ème} année et ayant suivi l'UELC **Interactivité pluridisciplinaire en matière de prescription niveau 1**

Maximum 15 étudiants en pharmacie
15 étudiants en médecine
10 étudiants en maïeutique
2 étudiants en dentaire

Objectifs : apprendre à travailler ensemble en interprofessionalité tout au long de l'UELC pour ensuite pouvoir travailler ensemble en ambulatoire.

Date de la dernière mise à jour par responsables d'UE : 27/04/2018